

Le 30 janvier 2020

Objet : Demandes de fréquentation scolaire hors secteur

Chers parents, tutrices et tuteurs de l'École élémentaire catholique Saint-Michel,

Comme vous le savez sans doute, l'École élémentaire catholique Saint-Michel connaît une forte croissance depuis son ouverture en septembre 2013.

Cette croissance soutenue des effectifs commence à poser des défis logistiques. Soucieuse de pouvoir continuer d'assurer le bien-être des élèves dans un environnement propice à l'apprentissage, l'administration a procédé à une analyse rigoureuse afin de déterminer s'il était possible d'augmenter l'espace disponible.

L'analyse a permis de constater que le site est déjà à pleine capacité. En effet, deux portatives ont déjà été installées sur le terrain, ce qui est le maximum permis par les règlements municipaux. De plus, il faut prévoir que les locaux du centre éducatif À *petits pas* seront agrandis grâce à une subvention ministérielle visant à répondre à la demande grandissante de places en garderie dans cette communauté.

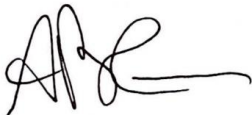
Ainsi, compte tenu du fait qu'il n'est pas possible d'agrandir l'édifice dans un avenir proche et qu'il est impossible d'ajouter des portatives, le Conseil a pris la décision, lors de la séance ordinaire du 29 janvier 2020, de limiter les inscriptions aux familles qui résident dans le secteur de fréquentation de l'ÉEC Saint-Michel. Ainsi, à partir du lundi 3 février 2020, le Conseil refusera toute nouvelle demande de fréquentation hors secteur. Ces familles devront inscrire leurs enfants à l'école de leur secteur de fréquentation.

Cette décision ne s'applique pas aux familles hors secteur qui comptent déjà des enfants inscrits à l'ÉEC Saint-Michel. Les enfants des familles hors secteur déjà inscrites, incluant les frères et sœurs en bas âge qui ne vont pas encore à l'école, pourront continuer de fréquenter l'ÉEC Saint-Michel.

Pour toute question relative à cette lettre, veuillez communiquer avec Nicole Mollot, surintendante de l'éducation au 1 800 274-3764 poste 73335 ou nmollot@cscmonavenir.ca.

Recevez chers parents, tutrices et tuteurs, mes plus cordiales salutations.

Le directeur de l'éducation,



André Blais

CC : Caroline Sodhi, directrice de l'École élémentaire catholique Saint-Michel
Nicole Mollot, surintendante de l'éducation
Anne Godbout, conseillère scolaire

110, avenue Drewry, Toronto ON M2M 1C8
T 416 397-6564 | 1 800 274-3764 F 416-397-6576